



## Le Défi

Dans le cadre des exigences d'apprentissage pour les élèves du secondaire, les lycéens doivent recevoir des copies des pages de manuels scolaires ou d'autres documents généraux, afin de pouvoir continuer à étudier chez eux. Auparavant, cela signifiait imprimer de nombreux documents physiques, ou photocopier de nombreuses pages.

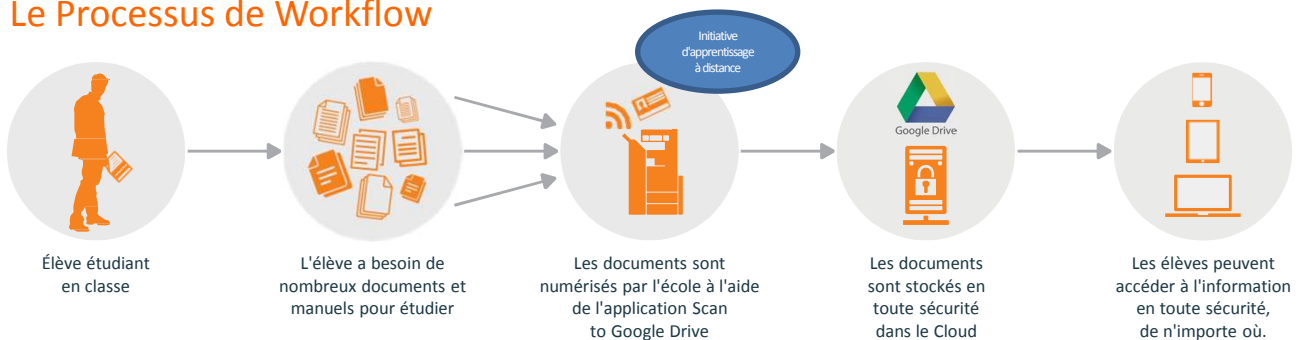
## La Solution

Avec l'application Scan to Google Drive, les élèves peuvent recevoir des documents numérisés de l'école dans le cadre d'une initiative d'apprentissage à distance directement dans un compte Google, qu'ils peuvent consulter de n'importe où. Une fois de retour à l'école, ils peuvent scanner directement dans leur compte Google personnel. Grâce à l'interface intuitive du panneau de contrôle intelligent de l'imprimante multifonction, aucune formation n'est nécessaire pour les utilisateurs. Un flux de travail automatisé prend en charge le processus de numérisation pour le téléchargement, et des paramètres préconfigurés confirment que les documents ont été numérisés et sont d'une qualité suffisante pour être lisibles - ce qui garantit aux étudiants la qualité de leurs documents pour continuer à étudier correctement.

## Avantages de l'application

L'application Scan to Google Drive diminue l'impression superflue de documents et donne plus de flexibilité aux élèves, lorsqu'ils travaillent de chez eux. Le flux de travail automatisé accélère les processus de numérisation et de téléchargement, et les rend plus efficaces, si bien que les élèves peuvent se concentrer davantage sur leur travail.

## Le Processus de Workflow



**RICOH**  
imagine. change.

[www.ricoh-europe.com](http://www.ricoh-europe.com)

Les faits et chiffres indiqués dans cette brochure font référence à des cas de figure spécifiques. Les circonstances individuelles peuvent entraîner des résultats différents. Les entreprises, marques, produits et noms de services cités dans le présent document sont la propriété et sont des marques déposées par leurs propriétaires respectifs. Copyright © 2018 Ricoh Europe PLC. Tous droits réservés. Cette étude de cas, son contenu et/ou la mise en page ne peuvent pas être modifiés et/ou adaptés, copiés en partie ou en totalité et/ou incorporés dans d'autres œuvres sans l'autorisation écrite préalable de la société Ricoh Europe PLC.